COMMENT PRENDRE LES MESURES DE VOTRE NOUVEL AMEUBLEMENT

Vous avez trouvé le mobilier qui convient parfaitement à votre style. Vous devez maintenant vérifier qu'il convient aussi parfaitement à votre demeure. Voici un guide rapide pour vous aider à éviter les erreurs de prise de mesures les plus courantes :

Étape 1 : Planifiez l'aménagement de l'espace

Une pièce parait et fonctionne mieux lorsque la taille du mobilier est proportionnel à l'espace. Si vous voyez un article que vous aimez dans notre boutique en ligne, reportez-vous à l'onglet « aperçu » figurant sur la page du produit pour vérifier les dimensions du mobilier (la largeur, la hauteur et la profondeur).

Si vous êtes habile à travailler sur du papier, mesurez la pièce et dessinez son plan à l'échelle. Esquissez-y des meubles de différentes dimensions pour obtenir un aperçu des tailles et des configurations qui conviendront le mieux.

Ou, si vous travaillez mieux en trois dimensions, videz la pièce de tous ses meubles et utilisez du ruban adhésif pour délimiter le contour de chaque morceau que vous souhaitez intégré dans votre nouvel aménagement.

Étape 2 : Mesurez les dégagements

En plus de vous assurer que le mobilier est de bonne taille pour la pièce, vous devez également vérifier qu'il passe à travers chaque point d'entrée. Déterminez le trajet de votre nouveau mobilier entre le camion de livraison à sa destination prévue à l'intérieur de votre maison ou appartement, et mesurez la hauteur et la largeur de chaque porte, ouverture dans les murs, couloir, escalier, et porte d'ascenseur.

Il importe aussi de mesurer le dégagement au-delà de chaque point d'entrée.

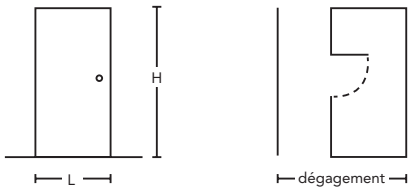

Étape 3 : Repérez les obstacles

C'est une bonne idée de noter les détails décoratifs et architecturaux qui pourraient nuire à l'emménagement des meubles dans votre maison. Ces derniers comprennent les suspensions et les luminaires, les moulures, les cloisons, les rampes d'escalier, les murs intérieurs et les rayons de virage.

Étape 4 : Mesurez les meubles et confirmez les proportions

Pour les canapés et autres meubles rembourrés, on doit mesurer la largeur et la profondeur diagonale de l'article. La largeur doit être inférieure à la hauteur de chaque point d'entrée et inférieure à la longueur du dégagement au-delà de chaque porte. La profondeur diagonale doit être inférieure à la largeur de chaque point d'entrée.

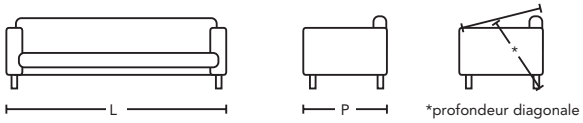

Quant aux autres produits tels que les étagères, les bibliothèques, les meubles audio-vidéo, et autres meubles de rangement, mesurez la hauteur et la profondeur diagonales. La hauteur diagonale doit être inférieure à la hauteur de chaque point d'entrée et inférieure à la longueur du dégagement au-delà de chaque porte. La profondeur doit être inférieure à la largeur de chaque point d'entrée.

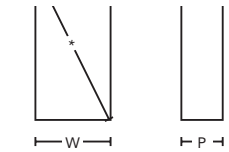

*hauteur diagonale

Remarque : Ce guide a pour but de vous aider à choisir vos meubles. Cependant, EQ3 n'est pas en mesure de garantir que la taille d'un article conviendra en fonction des informations fournies ci-dessus. Pour une assistance supplémentaire, renseignez-vous auprès d'un associé aux ventes d'EQ3 ou appelez le Service à la clientèle d'EQ3 sans frais au 1.888.988.2014